



Pose de la première pierre Centre départemental de l'enfance et de la famille

Mardi 12 novembre 2019



Le chantier de construction du Centre départemental de l'enfance et de la famille, CDEF, avance à grands pas. Afin de marquer la "sortie de terre" du premier bâtiment d'hébergement et pour saluer la concrétisation de ce projet majeur pour le Département, le Conseil départemental a souhaité organiser une cérémonie officielle de pose symbolique de la première pierre.

Contact presse : Céline Verger-Caille- 05 44 00 12 21

Ce dossier de presse est consultable et téléchargeable sur le site internet haute-vienne.fr, rubrique "Espace Presse".

Au cœur du dispositif de la protection de l'enfance, le **Centre départemental de l'enfance et de la famille, CDEF, exerce ses missions de service public d'aide sociale à l'enfance** dans le respect du Schéma départemental de l'enfance et de la famille de la Haute-Vienne.

Le quartier du Chinchauvaud accueillera, à l'horizon 2021, le nouveau CDEF, une structure unique dédiée à l'accueil des jeunes relevant de l'ASE (aide sociale à l'enfance).

Pourquoi la construction d'un nouveau Centre départemental de l'enfance et de la famille ?

La mission principale du CDEF est l'accueil d'urgence et la mise à l'abri des enfants en danger.

C'est pour répondre à cette mission dans les meilleures conditions que le projet Chinchauvaud a été initié en 2015. Depuis de nombreuses années **le CDEF est inscrit dans un mouvement perpétuel d'adaptation aux besoins de la population.**

L'objectif est donc de créer un nouvel ensemble bâti adapté, en phase avec les normes réglementaires d'accueil d'enfants et qui permette de regrouper toutes les structures d'accueil de l'aide sociale à l'enfance. Les enfants accueillis bénéficieront d'un accompagnement éducatif bienveillant, première étape nécessaire à leur sécurisation, avant de se voir proposer une orientation adaptée à leur situation.

Un projet d'envergure

2 760 m² constitueront ce nouvel ensemble bâti adapté en phase avec les normes réglementaires d'accueil d'enfants. Cette structure unique permettra de regrouper toutes les structures d'accueil de l'aide sociale à l'enfance.

Sur ce lieu de vie, le Département a souhaité privilégier :

- la sécurité des personnes accompagnées et leur sécurisation affective durant leur séjour ;
- un climat chaleureux et bienveillant ;
- une ambiance familiale ;
- un environnement naturel propice aux moments d'apaisement ;
- une intégration réussie des bâtiments dans le quartier par les choix architecturaux retenus.

Attribué à l'Agence Duclos Gaudin Riboulot Architectes Associés, le projet architectural traduit donc la volonté du CDEF de mettre en œuvre ses grands principes dans l'accompagnement et l'hébergement des personnes accueillies (protection, sécurité, respect de la singularité de la personne, apaisement, socialisation).

Le projet est composé de deux pôles :

1- Le **pôle enfance**, composé de 2 structures (chaque structure regroupant 2 unités) :

> Structure 1 :

- Urgence 11-13 ans : 5 places
- Urgence 13-15 ans : 5 places

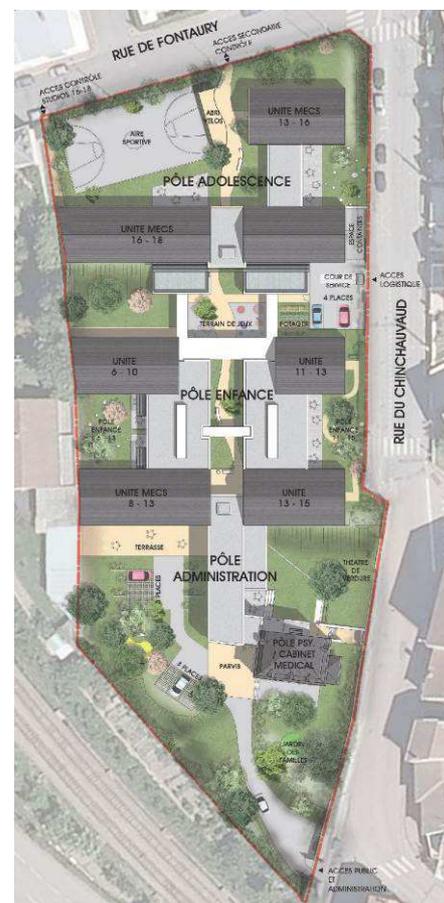
> Structure 2 :

- Urgence 6-10 ans : 6 places
- Maison d'enfants à caractère social (MECS) 8-13 ans : 8 places

2- Le **pôle adolescence**, composé de 2 unités :

> Maison d'enfants à caractère social (MECS) 13-16 ans : 8 places

> Maison d'enfants à caractère social (MECS) 16-18 ans : 8 places



La question environnementale au cœur du chantier

Le Conseil départemental a choisi de construire **un bâtiment à faible impact environnemental** en prenant en compte :

> **dans le domaine de l'énergie,**

- une production de chaleur par pompe à chaleur et chaudière gaz ;
- une distribution par plancher chauffant;
- une production d'eau chaude sanitaire avec panneau solaire ;
- un système de ventilation double flux.

> **sur le plan environnemental,**

- la valorisation des matériaux de démolition in situ ;
- l'utilisation d'une charpente bois traditionnelle ;
- la végétalisation des toitures terrasses ;
- l'intégration de menuiseries extérieures bois/aluminium.

Le projet, construit selon les exigences de la norme RT 2012, inclue 4 cibles HQE (Haute Qualité Environnementale) de niveau performant, tout en faisant appel aux énergies renouvelables et à des procédés éco-constructifs utilisant des matériaux à faible empreinte carbone et bio-sourcés.

Le projet en chiffres

- > Montant de l'opération : **8 M€**
- > **11 entreprises haut-viennoises** interviendront pour cette construction
- > **2 500 heures d'insertion** prévues
- > **Juin 2019** : début des travaux / **1^{er} trimestre 2021** : fin des travaux
- > Surface utile "construite" : **2 760 m²**
- > **Une quarantaine de professionnels** (équipes éducatives, personnels administratifs, personnels techniques...) accompagnera les enfants accueillis

